

Accords fiscaux—Loi

sont vraiment inquiets de ce qui arrive à leur système scolaire. On leur demande d'envoyer leurs enfants à une autre école située à plusieurs kilomètres. J'estime que c'est inhumain et inutile, particulièrement à une époque où les coûts de transport et d'enseignement sont si élevés.

Et que dire des logements des personnes âgées? Quel est le budget actuel de la SCHL pour le financement partagé avec les provinces des logements pour personnes âgées? Combien l'Ontario obtiendra-t-elle à ce chapitre au moment où le gouvernement fédéral réduit les paiements de transfert à l'Ontario de 3 milliards de dollars pour les six prochaines années? Voilà un autre bon exemple d'un gouvernement fédéral qui renvoie la responsabilité aux autres paliers.

Le 1^{er} août 1985, j'ai envoyé une lettre à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney). Il faut réfléchir, sans doute, longuement pour trouver une réponse à ce genre de lettre parce qu'elle n'a pas encore répondu à ma question, à savoir si elle rencontrera un comité local de marchands, de professionnels et d'hommes politiques municipaux de Chalk River et de Deep River qui se préoccupent du sort de leurs collectivités. La ministre ne court aucun risque. Elle ne répond pas à la lettre qui est dans son bureau. Toutefois, je ne permettrai pas qu'elle l'oublie tant qu'elle n'y aura pas répondu.

Le gouvernement s'attend à ce que tous les autres comprennent leurs budgets et supportent une part plus grande de ce qui devrait être une responsabilité fédérale, alors qu'au même moment, le Premier ministre (M. Mulroney) et le ministre de la Défense nationale n'ont aucun scrupule à dépenser \$40,000 de l'argent des contribuables pour faire un film sur le Premier ministre, et à utiliser à cette fin un avion du MDN. Si le gouvernement continue d'agir ainsi et de dépenser des milliers de dollars de cette façon, et s'il s'attend à ce que les autres courent leurs dépenses et paient des impôts plus élevés, il y a fort à parier que le Premier ministre et son ami Ronald Reagan disposeront de tout le temps nécessaire pour produire un véritable film après 1988. À la lumière des événements récents qui ont marqué les relations entre les États-Unis et le Canada, le Premier ministre aimerait peut-être intituler son premier film «Trahison».

C'est un projet de loi rétrograde. Il n'a certainement rien à voir avec le fédéralisme coopératif. Il entraînera de sérieux problèmes de financement au niveau des provinces et des municipalités et tous les Canadiens, d'un océan à l'autre, en feront les frais.

M. le vice-président: Y a-t-il des questions ou observations?

M. Boudria: Monsieur le Président, je veux féliciter le député des propos édifiants qu'il a tenus sur le parquet de la Chambre cet après-midi. De toute évidence, les électeurs de Renfrew—Nipissing—Pembroke sont très bien représentés par leur député. Nous savons maintenant pourquoi il est réélu d'une élection à l'autre. Je suis certain que ses électeurs sont très fiers de lui.

Je veux lui poser une question au sujet des promesses des conservateurs. Je sais que vous, monsieur le Président, connaissez le livre des 338 promesses conservatrices dont je crois avoir déjà parlé à la Chambre, à une ou deux occasions. Le livre des 338 promesses conservatrices, que, soit dit en passant, j'envoie gratuitement, franc de port, à tous ceux qui m'écrivent pour en

demandeur un exemplaire, contient, à la page 15, la promesse n° 7. Les Conservateurs ont déclaré, durant la campagne électorale, bien d'autres choses évidemment, mais, entre autres, qu'ils reconnaîtraient le rôle et les pouvoirs légitimes des provinces au sujet des politiques économiques et sociales.

• (1320)

Ils ont aussi déclaré, à la promesse n° 10, qu'ils allaient gouverner par consensus et non par confrontation. Ce ne sont là que deux des 338 promesses conservatrices.

D'après moi, et je veux demander l'avis de mes collègues, on a dérogé très clairement à ces deux promesses dans le projet de loi C-96 qui, de toute évidence, provoque énormément de confrontation. Il n'y a pas eu de dialogue du tout entre les provinces et le gouvernement fédéral. Je voudrais particulièrement lui demander s'il convient avec moi que la promesse n° 7 n'a pas non plus été respectée. On ne pourra reconnaître le rôle que doivent jouer les provinces au niveau de la politique sociale que si on leur donne les moyens pour s'en acquitter, en leur donnant en l'occurrence les fonds qui leur sont nécessaires. Je voudrais demander à mon honorable collègue s'il est disposé à admettre que ce projet de loi à lui seul a pour effet de violer deux promesses.

J'ai passé ces promesses très vite en revue et il me semble qu'au rythme auquel le gouvernement s'en acquitte, il faudra jusqu'à l'an 2026 pour qu'il les tienne toutes. Je me demande si le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke (M. Hopkins) pourrait nous dire aujourd'hui s'il pense que les électeurs de sa circonscription, lesquels ont été forcés d'entendre cette litanie de promesses, tout comme ceux de ma circonscription et de la vôtre, monsieur le Président, croyaient qu'il leur faudrait attendre aussi longtemps pour les voir se concrétiser?

M. Hopkins: Monsieur le Président, dans mon discours, j'ai traité très succinctement de la mesure propre à stimuler la confiance, dont mon honorable collègue de Glengarry—Prescott—Russell avait parlé. Il avait aussi parlé de l'attitude de coopération et d'un fédéralisme coopératif. J'aimerais lui dire que ce projet de loi porte un coup fatal, comme je l'ai dit dans mon discours, non seulement à la crédibilité du ministre des Finances, mais désormais à toute tentative d'instaurer un climat de confiance entre les provinces du Canada et le gouvernement fédéral. Lorsque l'honorable député en a fait mention, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'avant tout, un gouvernement, et très certainement un ministre des Finances, se doivent d'être crédibles aux yeux des Canadiens.

Comment le ministre des Finances a-t-il pu prendre ici la parole en 1982 alors qu'il était membre de l'Opposition pour jeter l'opprobre sur toute réduction dans les paiements de transfert aux provinces du Canada, ce qu'il appelait un fédéralisme prédateur, pour changer son fusil d'épaule une fois au pouvoir et prendre les décisions mêmes qu'il jugeait si choquantes quand il siégeait dans l'Opposition? Ce n'est pas là une mesure propre à inspirer la confiance.

À mon honorable ami de Glengarry—Prescott—Russell, qui voulait savoir si le présent projet de loi C-96 manque à la promesse des conservateurs au sujet des mesures de politique sociale, je répondrai dans l'affirmative.